LA GUERRE A L'EST

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Les chapelets de bombes explosives furent lancées sur les ateliers de montage s'étendant sur une grande longueur. Plusieurs vastes incendies furent allumés, qui purent encore être observés d'une grande distance par les équipages des avions allemands.

Cette nouvelle attaque, qui a surpris totalement l'ennemi, n'a entraîné aucune perte du côté allemand.

Des formations d'avions de combat roumains volant à faible altitude, ont efficacement attaqué des rassemblements de troupes bolchevistes et des localités remplies de troupes bolchevistes, dans la région située à l'est de Matjevskojan et de Krypinskaja. Pendant ce temps, des avions de combat allemands ont exécuté, la journée durant, des attaques efficaces sur les gares de ravitaillement, des voies ferrées, des trains de transport, des aérodromes ennemis dans le secteur du front de l'est. Des escadrilles de stukas ont bombardé des entrepôts soviétiques à la tête de débarquement de Novorossisk.

Un pont détruit sur le Volchov

Berlin, 20. — Le D.N.B. apprend que des formations d'avions de combat et des stukas ont attaqué à l'aube du 18 juin, des voies de ravitaillement et des lignes de transport ennemies dans le secteur Nord du front de l'Est. En dépit d'une violente riposte de plusieurs batteries lourdes de D.C.A., les aviateurs allemands atteignirent peu pour auxiliaire que les soviets avaient immédiatement lancé sur le Volchov. Après la destruction du pont de chemin de fer, le trafic de ravitaillement vers le front soviétique fut de nouveau sensiblement interrompu. Les avions allemands sont tous rentrés de ces opérations. Des escadrilles de chasse d'escorte abattirent 30 appareils soviétiques au cours de combats aériens.

Le Fuehrer glorifie la 60ème Division d'infanterie motorisée, qui se distingua à Stalingrad

Berlin, 20. — Le Fuehrer a adressé l'appel suivant à la 60e division d'infanterie motorisée :

« En reconnaissance des services remarquables rendus par mes S.A. dans la lutte pour le Grand Reich Allemand, j'octroie à la 60e division d'infanterie motorisée, au jour de l'incorporation du regiment de sa « Feldherrnhalle », le nom de division de grenadiers blindés « Feldherrnhalle ».

» Je rends ainsi hommage à la lutte héroïque des membres de la 60e division d'infanterie motorisée qui sont tombés à Stalingrad. J'ai la ferme conviction que les officiers, sous-officiers et soldats de la division des grenadiers Feldherrnhalle, fidèles aux exemples de leurs camarades tombés, mettront tout en œuvre pour mener, jusqu'à la victoire finale, la lutte pour la liberté et la grandeur du Reich ».

La 60e division d'infanterie motorisée qui, à l'ordre du Fuehrer, porte à présent le nom de division des grenadiers blindés « Feldherrnhalle », se compose principalement de volontaires issus des rangs des « S.A. ».

Une étroite solidarité est ainsi créée entre les S.A. et l'armée allemande. L'appellation honorifique « Feldherrnhalle » a été donnée à la nouvelle division en témoignage des 16 militants nationaux-socialistes qui, les premiers, donnèrent leur vie pour le Fuehrer.

Ce nom fut donné pour la première fois par le Fuehrer à la S.A. Wachstandart lors du congrès du Reichstag, en 1936. Lorsque la guerre éclata, les S.A. de tous les grades s'enrôlèrent par milliers dans l'armée, drapés dans l'uniforme feldgrau. Ils combattirent dès lors sur tous les fronts pour le Fuehrer et le Reich. De nombreuses distinctions pour actes de bravoure ont été décernées à des soldats venus des rangs des S.A.

Les travailleurs français en Allemagne et le sport

Berlin, 20. — Les travailleurs français en Allemagne ont fêté la Pentecôte un peu partout ; sous l'égide de l'Amicale des Travailleurs français, des manifestations sportives et des fêtes artistiques ont été organisées. Il faut citer entre autres le gala artistique qui se déroula à Auschwitz, où une troupe de ces travailleurs français se fit applaudir par plus de 1.500 de nos compatriotes.

A Berlin, se déroulèrent plusieurs matches de football, un gala de boxe, et une troupe de prisonniers récemment transformés en travailleurs libres donna au Foyer français une représentation de la pièce de Louis Verneuil : « Pile ou face ».

A Cologne, eut lieu une excursion en bateau sur le Rhin. A Wurzbourg, se déroulèrent un meeting d'athlétisme, un match de football et un match de rugby, en présence de plusieurs milliers de nos compatriotes.

A Hanovre, les fêtes furent marquées par la création de la revue écrite et mise en scène par René Jamin, membre de l'Amicale des Travailleurs français de cette ville : « Revoir Paris ». Dans la vaste salle du Konzerthaus se pressaient plus de 2.000 travailleurs français, qui firent un grand succès à cette œuvre, très spirituellement écrite et fort bien interprétée par la troupe artistique du Foyer français de Hanovre.

Au premier rang de l'assistance on remarquait : le Dr Zwicker, président du Comité franco-allemand de Hanovre ; des représentants du ministre de la Propagande, du Front du Travail allemand, de l'Association K.D.F. « La Force par la Joie » ; M. René Calvet, représentant le Bureau central de la délégation officielle française ; MM. Allard, Martin et Gricourt, délégués officiels français pour la région de Hanovre.

NOUVELLE CRISE POLITIQUE EN IRAN

Trebizonde, 20. — Radio-Téhéran annonce que le ministre de la Justice iranien Hikmat a présenté sa démission ; celle-ci a été acceptée par le gouvernement.

Compiègne, 21. — Un nouveau train de prisonniers rapatriés est attendu aujourd'hui à Compiègne.

Rappelons qu'au cours des dix derniers jours, 6.332 prisonniers ont été libérés au titre de la dixième tranche de la relève.

DANS LE SECTEUR MÉDITERRANÉEN

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

» La visite faite par le Roi en Afrique du Nord est le fait qui causera la plus profonde satisfaction à travers l'empire.

» Depuis ce jour lointain d'octobre 1270, où Edouard, comte de Chester, et bientôt roi sous le nom d'Edouard-Ier, allignait ses armées sur le rivage tunisien en vue de la dernière croisade, aucun prince anglais n'a jamais plus rendu visite à ses troupes en Afrique du Nord, alors qu'elles étaient en campagne.

Les Arabes de Rome commémorent l'accession au trône du Bey de Tunis

Rome, 20. — Les Arabes de Rome ont commémoré en grande pompe le premier anniversaire de l'accession au trône du Bey de Tunis, déposé par les Anglais après leur entrée en Tunisie. Le Grand Mufti de Jérusalem et toutes les personnalités des pays du proche-Orient présentes à Rome assistaient à la cérémonie.

LES MINEURS AMÉRICAINS refusent les propositions patronales

Amsterdam, 20. — On mande de Washington à l'agence Reuter :

Les propriétaires des charbonnages ont déclaré que M. Lewis a refusé de signer tout nouveau contrat de travail dans lequel il ne serait tenu compte des exigences des mineurs relatives au paiement de leur salaire pendant le laps de temps qui leur est nécessaire pour se rendre de chez eux à leur travail.

Ils ont ajouté qu'un accord étant de ce fait, devenu impossible, la conférence a été ajournée sine die.

Les compagnies minières, ont-ils encore précisé, ne fermeront pas leurs entreprises et sont tout disposées à accepter les conditions de travail qu'établira l'Office de la main-d'œuvre de guerre.

Reprise de la grève ?

Amsterdam, 20. — On mande de Washington à l'agence Reuter que la conférence qui s'est réunie aujourd'hui et au cours de laquelle les représentants des mineurs et ceux des charbonnages devaient discuter les revendications ouvrières en matière de salaires, a été suspendue sans qu'aucun résultat ait été atteint.

Ainsi qu'il a déjà été annoncé, les mineurs exigent une augmentation de salaires portant sur la période de présence effective à leur travail, c'est-à-dire, qu'ils veulent être payés depuis leur entrée au charbonnage jusqu'au moment où ils quittent et non seulement en raison des heures de travail qu'ils effectuent sous sol.

M. John Lewis, président du syndicat, a déclaré que la commission politique syndicale se réunirait prochainement. A la question de savoir si les charbonnages travailleront demain, M. Lewis a répondu qu'il ne pouvait rien dire à ce sujet.

GRÈVE DE CONTREMAITRES AUX USINES FORD

Amsterdam 20. — Le service d'informations britannique annonce que 1.500 contremaîtres de l'usine Ruge de la Société Ford sont entrés en grève samedi pour protester contre le renvoi de 50 membres de l'association des contremaîtres américains.

Le porte parole de cette association a déclaré que pratiquement 10.000 membres de l'association inoccupés dans l'usine se mettraient en grève dès avant dimanche en cas où le litige ne serait pas aplani.

LES TRAVAILLISTES CONTRE LA POLITIQUE COLONIALE DE L'ANGLETERRE

Genève, 20. — On mande de Londres : A l'issue du débat sur la politique coloniale, la conférence du parti travailliste a voté à l'unanimité une résolution demandant l'abolition de toutes les formes d'impérialisme politique ou économique dans la politique coloniale de la Grande-Bretagne.

LE PRÉSIDENT DU CHILI AJOURNE SON VOYAGE EN ARGENTINE

Buenos-Ayres, 20. — Le président Ramirez a reçu un message de M. Rios, président du Chili, dans lequel ce dernier déclare que la situation internationale actuelle et la nécessité de résoudre des problèmes urgents d'ordre intérieur, l'obligeaient à remettre à plus tard sa visite en Argentine.

Nouvelles de « notre » oncle d'Amérique

— Les U. S. A. *poursuivant leur politique d'expansion économique, viennent de conclure un accord avec le gouvernement de l'Arabie séoudite, se réservant le contrôle des chemins de fer dans tout le pays et le monopole de tous travaux de construction ferroviaire et routière.*

— A la suite d'accidents de travail, *les ouvriers américains tués entre Juillet 1940 et Juin 1943 sont au nombre de 48.000 et les blessés au nombre de 250.000.*

— Le nationaliste *portoricain Albizu Campos, vient d'être libéré par les Américains, après avoir purgé une peine de 6 ans de prison à Atlanta, aux Etats-Unis. Il avait été condamné, autrefois, en même temps que sept autres nationalistes, pour a complot contre la souveraineté américaine » à Porto-Rico.*

— Suivant l'Agence « Reuter », *on estime à 200.000.000 de dollars le montant de la succession de M. Edsel Bryant Ford, décédé la semaine dernière.*

— M. Chester Davis, *administrateur du ravitaillement américain, a déclaré hier soir à la radio qu'environ 6 % de la production alimentaire totale des Etats-Unis avait été exportée en 1942 en vertu de la loi prêt-bail.*

— Mme Tchang Kai Chek *est arrivée à Ottawa. Elle parlera devant les deux assemblées du Parlement canadien.*

— Le Président Roosevelt *a opposé son veto à la nomination d'un « dictateur aux vivres ».*

SOINS GRATUITS AUX PENSIONNÉS D'INVALIDITÉ DE GUERRE

Vichy, 20. — L'application des dispositions législatives concernant les soins médicaux gratuits auxquels ont droit les pensionnés pour invalidité fait l'objet de deux arrêtés publiés au « Journal Officiel » de ce matin.

Le premier de ces textes fixe les montants des honoraires pour soins donnés aux bénéficiaires de l'article 64 de la loi du 31 mars 1919 sur les pensions d'invalidité et précise notamment que la consultation au cabinet du médecin et la visite au domicile du malade comprennent les actes de diagnostic et de thérapeutique courante.

Aux honoraires des actes à tarif spécial de pratique médicale de spécialités, de chirurgie générale et spéciale de radiologie, de physiothérapie de stomatologie ne s'ajoutent en aucun cas les honoraires d'une visite ou d'une consultation. Ces mêmes actes effectués au domicile du malade donnent lieu aux indemnités de déplacement.

Le second arrêté stipule que tout bénéficiaire de l'article 64 de la loi du 31 mars 1919 faisant l'objet d'un ordre d'hospitalisation au titre de cet article a droit au transport gratuit entre la localité où il réside et celle dans laquelle se trouve l'établissement désigné pour le recevoir.

La suite de l'arrêté fixe la procédure et les formalités relatives au transfert gratuit du corps en cas de décès du bénéficiaire de l'article 64.

WASHINGTON AVOUE LA PERTE DE DEUX NAVIRES

Genève, 20. — On mande de Washington : Le département de la Marine communique que deux navires de commerce américains ont été coulés vers la mi-mai dans le Pacifique-Sud par des sous-marins ennemis.

PETITES NOUVELLES

Helsinki, 20. — Mme Fanni Luukenen, directrice de l'organisation « Lotta-Svaord », a quitté hier Helsinki en compagnie de plusieurs personnalités de la presse finlandaise pour prendre part à un congrès de l'Union des journalistes. Au cours du congrès, Mme Luukenen fera un exposé sur la lutte de la Finlande contre le bolchevisme.

Ankara, 20. — M. Monemendjoglou, ministre des Affaires étrangères de Turquie, a offert hier dans sa résidence de Marmara un banquet en l'honneur des diplomates alliés accrédités en Turquie. M. Saradjoglou, président du Conseil, des membres du cabinet turc ainsi qu'un certain nombre de personnalités turques se trouvaient parmi les invités.

Madrid, 20. — On annonce de Mexico que le volcan Parachlin est à nouveau entré en action. Le gouvernement a dû envoyer des avions pour sauver les habitants des localités envahies par les masses de lave.

Informations Régionales

Arrestation d'une bande de malfaiteurs

Ils ont sur la conscience de nombreux méfaits

La section de police judiciaire de Lille vient de mettre fin, après une enquête longue et minutieuse aux agissements d'une bande de cambrioleurs parfaitement organisée, et qui travaillait à depuis un certain temps dans les communes de la région.

Les malandrins étaient répartis en deux groupes distincts. Le premier, composé uniquement de voleurs, les nommés Desforges Mathilde, Leroy Maurice, Leroy Léonard, Dhersin Georges, De Dycker Marcel, Picavet Camille, était chargé d'opérer dans des localités désignées d'avance et le second composé de : Blondeau Albert, Dewaela Julien, Bauw Jérome, Janssens Charles, Verbeken Prudent, Warez Jeanne, Dallendre Julia, Lonckx Camille, Devos Mercel Nuyttens Auguste, Dugardin Fernand et Paluch Henri, était chargé de liquider les produits des vols.

Ces deux groupes étaient reliés entre eux par le sieur Deleener Marceau, cafetier et brocanteur, demeurant à Lille, rue d'Iena. Deleener était en somme le trésorier de l'affaire, s'occupait des ventes et de la répartition des sommes provenant des opérations commerciales traitées par lui.

LE « TRAVAIL » DE CHACUN

A la suite de l'enquête à laquelle il a été procédé, il résulte que :

1° De Dycker Marcel, qui travaillait pour le compte de l'usine Kuhlmann de Loos, avait réussi à sortir une certaine quantité d'engrais et que par l'intermédiaire de Devos, il avait pu le vendre à des fermiers des environs.

2° Dherein, Leroy Maurice et Desforges Mathilde ee sont rendus coupables au cours de la nuit du 25 au 26 mars 1943, d'un cambriolage chez M. Coustenoble, 28, rue de Lennoy, à Lille. Au cours de cette opération ces tickets et des cartes de pain ont été prises. D'autre part, les montres et bijoux ont disparu également et cette affaire a été publiée en temps utile. Toute la marchandise a été amenée chez Deleener et le boulanger Bauw, demeurant à Lille, rue de Wasemmes, 101, a recheté les titres de rationnement. La somme partagée dépasse 150.000 francs.

3° Dhersin Georges et Leroy Léonard ont cambriolé ensemble au cours de la nuit du 19 au 20 avril 1943 la boulangerie Develter, à Emmerin. Le produit du vol consistant uniquement en cartes et tickets de pain, a été écoulé de le même façon per Deleener et Bauw.

4° Picavet Camille, Dhersin, Leroy Léonard et De Dycker se sont introduits dans la nuit du 23 avril 1943, chez M. Debosque, négociant en vins et liqueurs, 35, rue d'Isly, à Lille, dans le but de cambrioler. Alors qu'ils ee trouvaient dans l'immeuble ils ont entendu une voix. C'était celle du perroquet qui a été immédiatement exécuté. Par la suite M. Debosque fils avant felt de la lumière, toute l'équipe e'est sauvée sans rien emporter.

5° La boucherie de M. Duthilleul, 92 rue d'Esquermes, à Lille, a été visitée par Leroy Léonard, Dhersin Georges et De Dycker Mercel, au cours de la nuit du 30 avril 1943. Les malfaiteurs ont emporté de la viande, du saucisson et de le charcuterie, et une fois encore, la marchandise a été portée chez Deleener, qui e'est chargé de l'écouler. Le partage a été fait ensuite comme de coutume.

Les trois mêmes voleurs se sont introduits le lendemain dans la maison de confection sise à Lomme, rue du Marais, 153 et exploitée par M. Duthoo. Après effractions ils ont pénétré dans les magasins et ils ont fait main basse sur les vêtements confectionnés et des coupes de tissus, la plupart déposées par des clients en vue de la confection de vêtements. Pour emporter le tout, ils ont pris une bicyclette qui a ensuite été recélée par Dewaele et Lonckx.

Les tissus et les costumes ont été liquidés par Deleener encore une fois.

Au cours de la nuit du 1er au 2 mai 1943, Leroy Maurice et De Dyckar Marcel, dit « Le Mousse », se sont rendus à St-André. Dans cette commune ils ont cambriolé deux boulangeries exploitées par MM. Juszczyk et Davelder. A chaque fois, ils ont trouvé une certaine quantité de cartes de pain et de tickets et des bijoux ont également été emportés. Deleenar a'est arrangé avec le boulanger Bauw pour les tickets, puis les bijoux ont été dispersés. Cette affaire a rapporté à la bande environ 145.000 francs.

DANS LA RÉGION

Desforges Mathilde et son ami Leroy se sont ensuite rendus à Béthune et au cours de la nuit du 28 au 29 mai 1943, ils ont cambriolé la boulangerie de M. Hauwel, place Legillon en cette ville. Une fois de plus ils ont rapporté des tickets et des cartes de pain et le tout a été conduit chez Deleener par Verbeken Prudent. C'est la maîtresse de celui-ci, Warez Jeanne, qui a été chargée de faire disparaître les enveloppes qui portaient la marque de M. Hauwel.

Il y a environ deux mois, Leroy Maurice et son amie Desforges sont allés à Merville sur les indications de Deleener et de sa femme ou de Dallendre Julie. Ils ee sont introduits dans deux boulangeries mais ils n'ont pas trouvé de titres de rationnement. Ils sont revenus les mains vides, au grand désappointement de Deleener.

Le 2 mai 1943, dans la soirée, Dherein Georges s'est introduit dans le sous-sol de l'immeuble sis à Lille, rue des Sarrazins, 107, et où se trouve le débit de tabac exploité par M. Lewille. Il a volé deux cartouches de 50 paquets de « Gauloises » et il les a vendues à Deleener, qui en a doublé le prix pour lee revendre ensuite à des frontaliers.

D'autres faits sont encore à la charge des intéressés et au cours des perquisitions faites, il a été découvert chez Janssens, Nuyttens Auguste, Dugardin Fernand et Paluch Henri un stock de bijoux évalués au bas mot à plusieurs centaines de mille francs.

Enfin, Julia Dallendre femme Deleener, trouvant probablement que son cas n'était pas suffisamment grave, s'est mise à insulter les policiers chargés de l'enquête. Elle a fait l'objet d'un procès-verbal spécial pour cela.

UNE BELLE OPÉRATION DE LA P. J. DE LILLE

On ne peut que féliciter MM. Mery Meernout, Vereille, Hurez, Bocquet, Brunin, Boutmy, Deswemer et Detaeb de la section de Police Judiciaire de Lille du travail effectué par eux, et l'arrestation des membres de cette bande mettra fin aux soucis et aux craintes de certains commerçants et notamment les boulangers qui étaient plus particulièrement visés.

La collusion des juifs et des bolcheviks

Les Juifs ? Mais ce sont des hommes comme les autres ! Et le Français moyen d'opiner du bonnet, renchérissant sur les « persécutions » dont sont l'objet ces « Israélites » luxueusement crasseux, odoriférants, paresseux et confortablement enrichis par un « travail » qui n'a que de très lointaines attaches avec le labeur de nos ouvriers des villes et de la terre.

Ce slogan, adroitement lancé de Londres et de New-York et ce n'est de Moscou, est entretenu avec soin et développé dans les masses par les éléments communistes, éléments dont la malfaisance, la tricherie et la patente, certaine chaque jour davantage par le travail du désagrégation dont est victime notre peye, prole convoitée par les locataires provisoires du Kremlin depuis un quart de siècle.

En France n'a-t-on pas vu lors du 6 février — surtout de colère du peuple sein de France — l'étouffement de l'affaire Stavyski et de ses conséquences orchestré savamment par les pontifes de la finance et... les communistes ? Or, l'affaire Stavyski était une affaire juive et l'ineffable Herriot, pilier du parti radical dont le Juif Stavyski avait financé l'élection, était alors l'homme en vue de Moscou, le parlementaire bien en cour de Staline !

Et il y a encore le juif Bela Khun, dictateur communiste de la Hongrie (qui e'en souvient très heureusement) ; il y a encore le juif Rosenfeld (dit Roosevelt) et Roare Belisa, tous alliés fidèles de Staline, lui-même issu d'un ténébreux ghetto d'Asie. Et aussi les commissaires politiques de l'Armée Rouge, tous juifs comme il se doit, les dirigeants de la IVe Internationale étant eux-mêmes membres d'Israël, et bien d'autres encore. Nous ne perions pour mémoire, que des contemporains.

Cette collusion, cet accouplement effroyable chaque Français doit les connaître. Et c'est une documentation précise sur ce sujet que développera M. C. Delval, mardi prochain à 20 heures, salle de l'Orphéon, 20, rue de l'Orphéon, à Lille, au cours d'une conférence basée sur le thème : « Deux ans de lutte contre la lèpre rouge ».

Ce thème extrêmement intéressant et d'une brûlante actualité sera développé, et il n'est pas un de nos compatriotes qui ne tienne à pénétrer les arcanes de la gigantesque organisation judéo-bolcheviste dont M. C. Delval, démontera le mécanisme.

On peut dès à présent retirer des cartes aux adresses suivantes : Siège de la L.V.F., 73, rue Faidherbe ; Siège du P.P.F., 4, avenue Charles-Saint-Venant ; Siège du Groupe Collaboration, 54, rue Faidherbe ; Aux Amis de Lille, Grand Place.

Légion des volontaires français

La décision théâtrale de Moscou ne surprend pas la Légion des Volontaires Français Sentis, les bourgeois détestant de Paris, Londres et New-York se laisseront abuser par la brusque dissolution du Komintern. Les combattants de la Légion sont de trop vieux militants de l'action anti-communiste pour tomber dans un panneau aussi grossier. Les astuces staliniennes ne sauraient les détourner de leur mission qui, sur le plan extérieur, est leur participation à l'anéantissement des forces militaires bolcheviques.

Sur le plan intérieur, les anciens légionnaires combattront les communistes que leur nouveau camouflage va rendre encore plus actifs. Que les terroristes rouges assassinent la France avec l'autorisation avouée ou non du Kremlin ne change rien au problème.

Un fait demeure : si, sur le papier, le Komintern a vécu, sur le plan réel, les nations signataires du pacta anti-Komintern luttent pour la victoire et c'est là l'essentiel.

La Légion des Volontaires Français, avant-garde de la France rénovée lutte contre la bolchevisme juif et la capitalisme international. Elle se battra farouchement pour la renaissance de la Patrie et l'édification d'une Europe unie.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'inspection Régionale, 73, rue Faidherbe à Lille et dans toutes nos permanences.

AVIS IMPORTANT POUR LES JEUNES GENS ASTREINTS AU SERVICE CIVIQUE RURAL

Nous rappelons à tous les jeunes gens astreints au Service Civique Rural qu'il leur est indispensable de remplir une fiche d'engagement individuel pour être considéré comme volontaires et être à ce titre à l'abri de la réquisition. Beaucoup d'étudiants et d'écoliers se considèrent comme volontaires par le seul fait qu'ils ont été inscrits comme tels sur les listes de recensement qui ont été fournies par leurs maisons d'éducation.

Pour tous ceux qui sont dans ce cas, ils doivent immédiatement se procurer une fiche individuelle comme il en a été remis dans tous les collèges et écoles (actes d'engagement volontaire), soit auprès de leur directeur d'école, soit 44, rue Jean-Sans-Peur, Lille.

D'autre part s'ils désignent une ferme, soit parce qu'ils y ont été l'an dernier, soit parce que le cultivateur est un de leurs proches parents, il est indispensable que nous ayons en possession d'une demande de celui-ci indiquant :

1) Adresse et numéro de téléphone s'il en a un ;

2) Le moyen de locomotion pour se rendre chez lui (avec détails) aux fins d'établissement du bon de transport gratuit et le jeune homme y a droit ;

3) Le nom du ou des volontaires et leur adresse.

4) Le temps et la date du travail (minimum 3 semaines) ;

5) Le nom et l'adresse de la compagnie ou mutuelle à laquelle l'employeur est assuré contre les accidents du travail.

Cette demande du cultivateur doit nous parvenir comme l'autre très rapidement, en tout cas avant le 27 juin 1943.

Les cultivateurs ayant besoin de main-d'œuvre doivent s'empresser d'en faire la demande en nos bureaux (en précisant tous les points ci-dessus) faute de quoi il ne pourrait être possible d'y donner suite.

POINTS TEXTILES

C'est Mardi 22 Juin que commence l'échange de chiffons et tous déchets textiles contre points textiles spéciaux dispensant des bons d'achats.

Il ne dure que CINQ jours.

N'attendez pas le dernier jour.

APPORTEZ VOS CHIFFONS

Pour l'emplacement des centres d'échange, consultez les affiches ou renseignez-vous à la Mairie. 21124

A PROPOS DU COLZA

Les colzas sont maintenant en pleine maturité ; il importe de procéder à la récolte dès que possible sans toutefois couper trop vert car si l'on tarde et qu'on attenda une maturité trop grande les pertes en graines sont élevées.

Le colza est bon à couper lorsque les plantes jaunissent et que dans les silliques de la base les graines sont libres et commencent à passer du rouge au brun.

Une précaution indispensable est de couper seulement le matin à la rosée et par temps couvert car lorsqu'elles sont sèches, les silliques s'ouvrent dès qu'on les manipule.

Dès que le colza est coupé, on le met en javelles.

Il faut éviter toute manipulation inutile ; c'est pourquoi la battage se fait souvent dans le champ sur une bâche étendue. Si on est obligé de transporter la récolte à la ferme, on charge le matin dans les voitures rendues étanches par une bâche ou un drap.

Lorsqu'on utilise la batteuse, on a soin d'écarter le contra batteur et de réduire la vitesse pour ne pas briser les graines.

Dès la battage, étendre les graines en couches minces sur le grenier at pelleter souvent pour sécher jusqu'à ce que la récolte soit complètement sèche et ne risque plus de moisir.

Ce n'est que dans ces conditions que la graine peut se conserver at peut être livrée car une graine humide chauffe très rapidement at s'altère.

SOUS LE SIGNE DE LA CHARTE DU TRAVAIL

LES ŒUVRES CONTROLÉES PAR UN COMITÉ SOCIAL D'ENTREPRISE

Quand les patrons n'ont pas compris leurs devoirs d'hommes et de Français et qu'ils ne veulent pas admettre que quelque chose est bien fini et qu'autre chose doit commencer, nous le disons franchement, sans personnaliser l'affaire et sans avoir le moindre désir de la polémique.

Quand des patrons se sont engagés dans des voies nouvelles at qu'ils tentant les premiers efforts pour aniever aux ouvriers leur condition prolétarienne suivant le désir de la volonté du Maréchal, nous le reconnaissons non moins franchement et nous applaudissons avec joie aux premières œuvres réalisées.

C'est pourquoi nous voulons citer aujourd'hui la bel exemplé d'une usina métallurgique de la région de Maubeuge, où par le Comité social d'Entreprise et les diverses commissions techniques tout le personnel est associé à la question des œuvres sociales.

Quelles sont ces œuvres ? Qu'ont-elles fait ? Voici :

En 1942, l'œuvre du Secours Mutuel (Solidarité, Prévoyance et Entr'aide Sociale) a versé à des ouvriers dans le besoin, la somme de 13.203 fr. 60, ses ressources ont été de 16.440 francs.

Au cours de la même année, le Comité d'Entr'aide aux prisonniers a payé pour 68.098 fr. de colis.

La Coopérative d'usine « La Solidarité » a vendu pour 123.590 fr. de marchandises en 1941 et pour 285.360 fr. en 1942. De plus, « La Culture Maraîchère » de l'usine a distribué en 1942 833 kilos de haricots et 13.223 kilos de pommes de terre.

Enfin, de juin à décembre 1942, la Cantine d'usine a servi 22.737 rations ainsi que 74.137 soupes du Secours National, ceci entre juillet 1941 et décembre 1942. Et d'avril 1941 à juillet 1942, les enfants des ouvriers à l'école ont eu leur soupe scolaire, soit 14.835 rations.

Qu'on ne vienne pas dire que c'est là du vulgaire paternalisme, puisque toutes ces œuvres sont contrôlées par la Comité social d'Entreprise et que les ouvriers y participent. Ce n'est plus le fait du seul patron qui dit : « Je fais ceci, je fais cela, je paie et je commande ».

Ce que nous venons de signaler n'est certes pas merveilleux, mais dans les circonstances actuelles particulièrement difficiles, c'est bien, simplement bien. Ce sont les premiers pas vers la création de la véritable communauté d'entreprise que veut réaliser la Charte. — La délégation régionale du Ministère de l'information a la PROPAGANDE OUVRIERE.

P.-S. — Dans notre abondant courrier, il y a toujours des lettres qui ne portent pas d'adresse d'expéditeur. Encore une fois, nos correspondents peuvent s'adresser à notre service 171, boulevard de la Liberté à LILLE, en toute confiance, ils sont assurés de la plus grande discrétion.

ÉCOULEMENT DES SEMENCES DE LIN INEMPLOYÉES

Le « Groupement National Interprofessionnel Linier » vient d'être informé par les services compétents, qu'il lui devra peu compter, l'année prochaine, pouvoir importer des semences de lin de l'étranger et qu'en conséquence, les besoins de la liniculture devront être satisfaits par la seule production française.

Il est donc indispensable que, dès maintenant liniculteurs, tilleurs et courtiers, s'attachent à la constitution d'un stock de semences pour les emblavements de 1944 qui seront au moins aussi importants que ceux de cette année.

Dans ce but, nous leur conseillons vivement :

1° Dorienter la prochaine récolta vers une production importante de *semence de pays* ;

2° *De conserver* tous les excédents de semence 1942, qu'il s'agisse de semences d'importation ou de semences du pays, dont la germination est bonne (90 % au moins) at la qualité saine ;

3° De n'envoyer à la trituration que les lots de qualité médiocre, impropres à la conservation, qui risquent, après un an de stockage, d'avoir un taux de germination trop faible.

Ils pourront, à cet effet :

1° Procéder, sans délai, à une analyse de leurs lots de semences inutilisées ;

2° Dès les résultats connus, si la germination est mauvaise, le détenteur demandera, aussitôt, un bon de déblocage pour acheminer la graine à l'huilerie. Il précisera, en particulier, sur au demande le taux de germination trouvé, qui sera d'ailleurs contrôlée à la réception à l'usine.

Ces semences inemployées seront livrées dans des sacs portant une étiquette « Semences ».

3° Si, au contraire, l'analyse précise que la germination est bonne (90 % au moins) et que le lot sera encore apte à la semence l'année prochaine, le détenteur pourra :

Soit le conserver lui-même.

Soit le vendre à un négociant importateur ramasseur agréé qui en assurera la conservation.

Tout stockeur de semences inemployées recevra, sous réserve d'un certain contrôle, des indemnités payées par la « S.I.R.S.L. » en vue de le couvrir des frais exposés par le stockage : frais de conservation, perte de poids, intérêt des capitaux avancés, et pour certaines régions, les frais d'assurance contre les risques de guerre.

Dans ce but il devra faire, sans délai, la déclaration de son stock à la Société d'Importation et de Répartition des Semences de Lin », 3, rue du Cardinal-Mercier, Paris (9e), avec certificat d'analyse à l'appui.

Brevet professionnel

Les candidats dont les nome suivent ont été reçus aux examens qui viennent d'avoir lieu pour l'obtention du Brevet professionnel.

Comptable : 72 candidats, 24 reçus — M. Leveugle Daniel (T.B.), Mlle Grulois Thérée (B.), MM. Gressier Paul (B.), Desbonnet Jean, Facon Pierre, Mlle Block Cécile, MM. Debaire André, Baudry Albert, *du Centre de Lille*.

MM. Pamart André (B.), Cayman Lucien, Glacet Arthur, Pierre Georges *du Centre de Maubeuge*.

MM. Nys Jean (T.B.), Decrevenaere Michel (A.B.), Deraese Roger (A.B.), Tiberghien Roger, Niedergang Constant, Gallant Jean, *du Centre de Roubaix*.

MM. Descamps Marcel (B.), Haire Armand (A.B.), Dupont René (A.B.) Vannier Jean (A.B.), Dureux Georges, Mlle Tofmane Emilienne, *du Centre de Valenciennes*.

Commis de banque : 5 candidats, 2 reçus. — M. Guaguere Andre, Mlle Martin Madeleine, *du Centre de Lille*.

Traducteur d'Allemand : un candidat, un reçu. — Mlle Corfiotti Gilberte (T.B.), *du Centre de Roubaix*.

Traducteur d'Anglais : 2 candidats 2 reçus. — MM. Smits André (T.B.), Deaseaux Arthur *du Centre de Roubaix*.

Dessinateur industriel : 24 candidats, 8 reçus. — MM. Lenain Roger, Vandewalle Roger, *du Centre de Lille* ; MM. Ducrocq Raymond, Lievens René, *du Centre de Maubeuge* ; MM. Cousyn Raymond, Vasse Albert, Dervaux Maurice, Hideux Paul, *du Centre de Valenciennes*.

Ajusteur : 3 candidats, 1 reçu. — M. Lecocq Charles, *du Centre de Maubeuge*.

Tourneur : 3 candidats, 2 reçus. — MM. Collet Albert, Pardonche Jean, *du Centre de Maubeuge*.

AUX PRODUCTEURS DE FARINES ANIMALES

Il est recommandé aux fabricants d'aliments simples d'origine animale (du Nord et du Pas-de-Calais) et destinés à l'alimentation animale, de se faire connaître très rapidement au Bureau Régional d'Organisation Professionnelle des Industries Productrices d'Aliments du Bétail du Nord at du Pas-de-Calais, 19, rue de l'Orphéon à Lille.

L'inscription est obligatoire pour obtenir la carte professionnelle donnant droit aux répartitions.

Chronique des vieux travailleurs

83e Série de questions

— **Je suis Belge, âgé de 72 ans ; en France depuis 50 ans. J'ai touché l'Allocation aux Vieux Travailleurs jusqu'au trimestre passé ; elle m'est supprimée parce que je n'ai que 60 fr. de pension A. S. N'y a-t-il aucun recours ? — Mai 1471.**

Réponse. — En l'état actuel des textes, vous ne pouvez prétendre comme Belge à l'A.V.T. que si vous pouvez justifier de 50 fr. de rente d'A. S. Ce n'est malheureusement pas votre cas, et la Caisse qui vous a payé jusqu'à ce jour, est en droit, non seulement de suspendre les paiements, mais de vous réclamer ce que vous avez touché à tort.

— **Ayant fait ma demande d'allocation ; je désirerais savoir combien je toucherai comme majoration pour avoir eu sept enfants et quelles sont les formalités à remplir. — S. R. U.V. ?**

Réponse. — Si votre demande est faite régulièrement, vous avez droit à l'allocation de 3.600 fr., majorée le cas échéant, des rentes d'A. S. ou R.O.P. et, en outre, de 500 fr. par an pour avoir eu cinq enfants. Il vous faut adresser des bulletins de naissance à l'organisme auquel vous vous êtes adressé.

— **La veuve d'un vieux travailleur, qui bénéficiait du vivant de celui-ci de la majoration pour conjoint à charge de l'allocation V. T. continue-t-elle à toucher la majoration après la décès du mari ? — J. D. à Haubourdin.**

Réponse. — Négative, l'allocation aux vieux travailleurs n'étant pas une retraite est accordée au seul vieux travailleur et disparaît avec lui en cas de décès.

— **Je touche une pension des Mines de 3.072 fr. ; j'ai 68 ans at travaille actuellement en usine. Ayant plus de cinq ans de travail salarié après l'âge de 50 ans ai-je droit à la retraite des vieux ? — Raismes H. L. G.**

Réponse. — Vous ne pouvez pas toucher l'A.V.T. en surplus de votre pension des Mines, mais vous pouvez demander à la Caisse Autonome des Mineurs le complément de pension équivalant à l'A.V.T., c'est-à-dire 3.600 fr., majoré de 1.000 fr. pour conjoint à charge.

— **J'ai 60 ans et j'ai toujours cotisé aux A. S. N'aurais-je pas droit à l'A.V.T., tout en continuant à verser jusqu'à 65 ans et tout en travaillant ? — J. F. à Cauchy-à-la-Tour.**

Réponse. — Ayant 60 ans, vous devez solliciter le paiement de votre retraite d'A. S. à votre Caisse-Vieillesse. A 65 ans, il vous suffira de solliciter à cet organisme le bénéfice de l'Allocation. R. B.

Réponses à nos lecteurs

Mme Vve D... à Berlaimont. — Depuis l'apparition de la loi du 9 septembre 1942, les veuves chargées de famille ont un droit certain à la continuation des Allocations Familiales. Ce qui est imposé aux employeurs doit l'être également aux collectivités, mais celles-ci doivent attendre un décret d'application pour le paiement. Celui-ci ne saurait tarder, à notre avis, et vous bénéficierez de l'allocation avec effet rétroactif.

M. D. A. à Lens. — Vous dites que votre père était commerçant en 1940 ; si, comme tel, il était assujetti au paiement des allocations familiales, votre mère doit adresser une demande à la Caisse d'affiliation. Dans le cas contraire, nous vous conse